

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS-DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

CAHORS				ARRIVÉES A					CAHORS		MONTAUBAN			TOULOUSE
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p ^r Montaub.	Arrivées	Dép. p ^r Cahors	Dép. p ^r Toulouse	(Arrivée)
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m m.	4 ^h 45 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.	7 ^h 56 ^m m.	9 ^h 21 ^m mat.
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 ^h 15 ^m s.	2 ^h 45 ^m soir.
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	•	4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —

Train de foire : Départ de Libos à 6^h 50^m matin. — Arrivée à Cahors à 8^h 56^m matin.

Cahors, le 3 octobre.

RÉSUMONS-NOUS.

Electeurs,

En voilà assez. Inutile de parler plus longuement à des hommes indépendants et libres comme vous.

L'opinion est faite sur chacun des candidats qui, depuis un grand mois, tiennent la campagne et briguent vos suffrages.

Vous les avez tous vus à l'œuvre.

Les uns, vous traitant en esclaves, sont venus vous dire : « Nous sommes les élus du comité départemental, vous devez forcément voter pour nous. »

Les autres sont venus également et ont murmuré à vos oreilles, en vrais conspirateurs : « Voulez-vous renverser la République que et vous lancer dans l'inconnu, votez pour nous. »

Enfin les troisièmes, respectant votre dignité d'hommes libres, vous ont dit loyalement : « Si vous désirez conserver les institutions libérales, revenir aux temps heureux entre tous de la République conservatrice de M. Thiers, qui avait fait la France grande après tant de revers; si vous voulez éviter les bouleversements politiques, nous voilà prêts à servir vos intérêts matériels et moraux. »

Aux premiers qui nient votre puissance souveraine vous auriez pu répondre :

« Vos amis détiennent le pouvoir depuis 1876. Depuis cette époque, qu'avez-vous fait ? »

« Vous avez creusé le déficit. »

« Vous avez pressuré l'agriculture d'impôts énormes. »

« Vous avez, mentant à vos programmes de Paix et de Travail, fait la guerre aux extrémités du monde, paralysé l'industrie, fermé les ateliers, gaspillé les réserves de vos prédécesseurs. »

« Vous avez rendu la République aussi haïssable que Thiers l'avait rendue aimable. »

« Vous avez conduit le pays à deux pas de la ruine. »

« En voilà assez de vous ! »

Aux réactionnaires, votre réponse est bien simple :

« Qu'est-ce que vous nous offrez ? Pouvez-vous nous le dire ? Sont-ce les horreurs d'une nouvelle révolution ? Merci tout de même; nous en avons assez vues comme cela. Les révolutions n'arrangent pas les affaires, au contraire. »

Aux libéraux, vous direz sûrement :

« Nous sommes avec vous pour plusieurs

raisons : la première, parce que vous ne voulez pas changer le principe gouvernemental.

« En second lieu parce que pendant cette longue période électorale vous avez su vous respecter et respecter vos adversaires. »

« Enfin parce que, tant que la République a été en vos mains, vous l'avez faite féconde et largement ouverte à tous »

« Parce que nos denrées, nos bestiaux, nos terres se vendaient bien, alors ! »

« Parce que nous sommes restés dans la paix et la sécurité de 1872 à 1876. »

« Parce que vous nous avez épargné les guerres lointaines, les violences ridicules et les excès démagogiques au dedans. »

« Parce que, en un mot, il y a dans vos rangs des hommes de gouvernement qui comprennent qu'au sommet du principe républicain doit briller la liberté pour tous, et que toutes ces exclusions, de moines de magistrats, de princes, ne sont que la négation de cette liberté si désirable et la preuve de l'inaptitude des opportunistes à la direction des affaires publiques. »

« Voilà pourquoi nous voterons pour vous, candidats de la Liste républicaine libérale. »

Telle est la voix du bon sens et de la raison.

Les bérallistes et les bonapartistes ont beau essayer de détourner les votants des candidats libéraux; en déversant sur eux à pleins bords, l'injure et la calomnie, ils ont atteint un but contraire.

La violence ne sert que les mauvaises causes.

Nous ne sommes pas ici dans les steppes moscovites. Tout le monde se connaît, s'apprécie et s'estime. Chercher à amoindrir l'un au profit de l'autre dans un but électoral, c'est faire besogne inutile et vraiment enfantine.

La famille Calmon rend depuis cinquante ans des services à tous ses compatriotes. Qui peut dire s'être adressé en vain à l'ancien directeur général des domaines, au sénateur actuel, ou au conseiller général du canton de Gramat, candidat à la députation ?

Tel concurrent d'aujourd'hui, lui doit sa sous-préfecture d'hier. Tel autre l'élection de son beau-père, ou sa place au conseil d'Etat. Le jour où il plairait à M. Calmon de déplier la liste de ses obligés, la litanie serait longue et édifiante.

Tout le monde sait cela; voilà pourquoi toutes les attaques dont on l'abreuve se tournent contre leurs auteurs.

Voilà pourquoi nous avons raison de dire que les Electeurs du Lot, éclairés par cette longue campagne, pendant laquelle ils ont pu sérieusement juger des aptitudes et de la dignité des divers candidats, n'hésiteront pas à voter pour la liste Républicaine Libérale,

garantie d'un gouvernement sage et économique, dont le pays a tant besoin.

Tel est le sentiment d'un vieux républicain que la passion, ni la rancune n'ont jamais aveuglé et qui, en adressant cet appel suprême aux Electeurs du Lot, n'a d'autre souci que la tranquillité, la prospérité et la grandeur de la Patrie.

Un républicain conservateur.

IL Y A RÉPUBLIQUE ET RÉPUBLIQUE

Il y a la République prospère, dont les finances ont été gérées par M. Thiers et l'Assemblée nationale.

Il y a la République ruineuse, conduite à la diable par les opportunistes, les Ferry et les sous-Ferry, les Béral, Verninac, Rozières et autres.

La République conservatrice avait en quelques années :

Liquidé les dépenses de la guerre.

Laisse le budget avec des excédants considérables.

Il n'y avait qu'à suivre la voie tracée pour arriver à solder toutes les dettes de la France.

Voyons si les opportunistes ont agi ainsi :

En 1876, quand les amis de M. Béral ont pris le pouvoir, les dépenses se montaient à... **2 milliards 569 millions**

En 1885, les dépenses se montent à... **3 milliards 257 millions**

En 1876, quand les opportunistes ont pris le pouvoir, chaque contribuable, sans compter les impositions départementales et communales, payait en moyenne par tête, rien qu'à l'Etat... 69 fr. 77

En 1885, la même moyenne est de... 80 fr. 92

En 1876, le bilan de la France se décomposait ainsi :

Deite consolidée..... Fr. 20,187,000,000

Deite flottante..... Fr. 1,113,206,700

Engagements du Trésor... Fr. 9,472,183,734

Total..... Fr. 30,772,390,434

En 1885, le bilan de la France se décompose ainsi :

Deite consolidée..... Fr. 20,000,000,000

Deite flottante..... Fr. 1,430,000,000

Engagements du Trésor... Fr. 16,152,736,554

Total..... Fr. 37,582,736,554

En conséquence, la RÉPUBLIQUE DES BÉRALISTES au lieu d'avoir, pas son économie, diminué le chiffre de nos dettes et allégé les charges qui écrasent le pays a, depuis 1876 jusqu'en 1885, c'est-à-dire en 9 ans,

Augmenté les dépenses ses annuelles de..... Fr. **687,400,840**

Augmenté le chiffre des dettes et engagements de..... Fr. **7,227,609,000**

Augmenté le chiffre de l'impôt que vous payez, **Electeurs du Lot**, rien qu'à l'Etat et sans compter les impositions écrasantes qui grèvent les départements et les communes de..... Fr. **473,692,345**

Et (si l'on ajoute au budget de l'Etat les budgets

départementaux et communaux, pour 1876 et pour 1885), augmenté d'une époque à l'autre la part de chaque contribuable de 27 francs par tête en moyenne.

Electeurs !

Il ne s'agit pas là d'une question politique, il s'agit d'une question d'affaires.

Les chiffres que nous vous donnons, voilà plusieurs mois qu'ils ont été publiés sans être contestés, et ils ne pouvaient pas l'être, puisque nous les avons pris dans les documents officiels où vous les trouverez vous-mêmes.

Et maintenant, choisissez, Electeurs du Lot, entre ceux qui veulent revenir à la République sage et économe de M. Thiers, ou ceux qui conduisent, par leur gaspillage sans nom, le pays à la banqueroute.

LE DÉFICIT

L'écart, entre les recettes et les dépenses, c'est-à-dire le déficit, a été de 599 millions en 1881, de 651 millions en 1882, de 620 millions en 1883, de 670 millions en 1884.

Ainsi, en neuf années, de 1876 à 1885, inclusivement, les comptes de l'Etat ont accusé un déficit de **trois milliards cinq cent vingt-cinq millions**, qu'il a fallu emprunter sous diverses formes (émission de rentes, de bons et obligations du Trésor) pour acquitter les dettes exigibles et satisfaire à d'impérieuses exigences.

Ce qui n'empêche M. Rozières de nier le déficit.

LA PAIX DES BÉRALISTES

Ceux sur qui pèse devant le pays et devant l'histoire, la responsabilité écrasante des guerres de Tunisie et du Tonkin, ceux-là osent retourner devant les électeurs et essayent de donner le change dans des circulaires doucereuses et remplies de séduisantes promesses, qui ne trompent plus les Electeurs.

Le corps électoral tout entier connaît, en effet, dans toute son étendue, le crime des députés ou sénateurs opportunistes qui ont livré la paix et la guerre à M. Ferry ! Ces hommes, parmi lesquels MM. Béral, de Verninac et Rozières figurent au premier rang, ont assumé la responsabilité; ils doivent en supporter le poids.

La guerre de Tunisie a commencé en mars 1881; la guerre du Tonkin et de Chine en avril 1883. Ainsi,

Depuis plus de quatre ans leur République fait la Guerre,

et toujours, en toutes circonstances, la majorité n'a pas cessé de couvrir le cabinet par des votes de crédits et des ordres du jour de confiance, sans restriction, sans réserves.

Et c'est en pleine connaissance de cause que M. Béral et ses amis ont prodigué au gouvernement le sang et l'or de la France.

Le sang de nos soldats crie vengeance. Lui, qui ne doit couler que pour la sécurité du pays, il a été versé à flots pour les plus vils intérêts.

Ministres, qui n'auraient rien pu sans les députés, et députés souteneurs de ministres sont également coupables.

La France, dans sa légitime indignation,

saura les répudier tous, sans se laisser prendre à des programmes menteurs.

Guerre du Tonkin

Est-il vrai que la situation de nos troupes soit des plus critiques au Tonkin et dans l'Annam?

Est-il vrai que le général de Courcy ait demandé vingt mille hommes de renfort par l'intermédiaire de son aide de camp de Drouillard, qu'il a expédié en France à cette intention?

Est-il vrai que l'amiral Miot demande, lui aussi, dix mille hommes pour en finir à Madagascar?

Est-il vrai que les dépêches arrivant au ministère sont soigneusement cachées pour n'être communiquées au public qu'après les élections?

Est-il vrai que le choléra fasse, dans l'Annam, d'affreux ravages?

La guerre de Madagascar

On lit dans le *Petit Journal* :

« La reprise vigoureuse des hostilités à Madagascar étant, comme nous l'avons déjà dit, subordonnée à l'assentiment de la nouvelle Chambre et au vote des crédits nécessaires, l'amiral Miot, pour éviter la recrudescence des fièvres intermittentes, se propose d'opérer une diversion vers les côtes du sud-est et de planter tout d'abord définitivement le drapeau français dans la baie de Manzari, qui serait fortifiée et où serait créé en toute sécurité un grand établissement français.

« Ce projet, approuvé par l'amiral Galiber, sera soumis au conseil des ministres. »

Le *Petit Journal* est un des organes officiels du ministère. Ses renseignements sont dignes de foi.

On lit dans le *National*, journal républicain :

Silence inquiétant

« Un fait qui frappe tout le monde est la façon dont aujourd'hui on nous renseigne sur les affaires de l'Annam et du Tonkin.

« Les dépêches systématiquement écourtées ne contiennent rien, comme si rien d'intéressant au point de vue administratif ou militaire ne se passait actuellement dans l'Indo-Chine.

« Personne n'ignore pour quelles raisons d'ordre purement politique on agit ainsi. Est-ce un heureux calcul? Non; car voici dans quel dilemme on peut enfermer le cabinet: Ou, dans un intérêt électoral, vous avez voulu que l'on suspendit l'action diplomatique, administrative et militaire de l'Annam, et vous compromettez ainsi les intérêts du pays en Indo-Chine? Ou, cette action s'exerce et vous en avez eu des nouvelles: De quelle nature sont-elles? Si elles ne sont pas mauvaises, pourquoi ne les communiquez-vous pas?

La *Patrie* est d'accord avec l'organe républicain à ce sujet et s'exprime en ces termes :

« Ce qu'il y a de plus odieux, c'est que, malgré les dangers qui croissent chaque jour et qui préparent un épouvantable désastre, le ministère, afin de favoriser l'élection des candidats qu'il soutient, laisse la France privée de nouvelles du Tonkin, dont la situation déplorable cause les alarmes les plus vives à tous ceux qui placent l'intérêt de notre malheureux pays avant les intérêts égoïstes de parti.

PAUVRES SOLDATS !

Le *Petit Provençal* raconte l'arrivée à Marseille de cent trente-huit militaires de toutes armes, qui reviennent du Tonkin sur le navire *Melbourne*, et il ajoute :

« Les nombreuses personnes qui s'étaient portées hier au devant de nos soldats ont été scandalisées du peu de soins pris à l'égard des malades. Il n'y avait pas un brancard pour descendre à quai de pauvres anémiques incapables de se soutenir, et la voiture qui les a transportés n'avait ni coussins ni matelas. Nous n'en félicitons pas l'administration, qui s'est montrée d'une incurie impardonnable et d'une inhumanité révoltante. Mais il paraît que les choses se passent ainsi pour tout ce qui concerne cette malheureuse expédition du Tonkin.

« A son arrivée à Saïgon, le commandant du *Melbourne* n'était pas encore avisé qu'il aurait à prendre à son bord les cent trente neuf soldats qu'il a embarqués. Il ne lui a été donné aucun état de détachement, aucune liste d'embarquement, et ça été chose très difficile que d'établir l'identité du soldat mort en route. On n'a jamais vu pareil désordre. »

Cet exemple d'imprévoyance n'est malheureusement pas un fait isolé. Dernièrement on citait le cas d'un soldat, malade en France, obligé d'aller solliciter en Tunisie, où réside son corps, la délivrance d'un congé.

Et tout cela est votre œuvre MM. Béral-Verninac, Rozières qui avez par vos votes soutenu cette guerre atroce où nos enfants sont égorgés sans profit pour l'honneur du pays.

Voilà le genre de paix qu'ont votée MM. Béral, de Verninac et Rozières à la Chambre et au Sénat; Voilà la mesure de leur bonne foi, lorsqu'ils disent dans leurs fameux dis-

cours, qu'ils veulent la Paix et le Travail. On ne se moque pas ainsi des hommes que l'on envoie se faire tuer là-bas.

COMME ILS DÉGRÈVENT L'AGRICULTURE

En 1881, à l'époque de la discussion du régime douanier, le Gouvernement et les Chambres avaient pris l'engagement formel de dégrever l'agriculture par tous les moyens possibles.

Vaines promesses !

Lorsque, plus tard, on entreprit la conversion de la rente, il fut décidé que le produit servirait à diminuer les charges des paysans : le 5 0/0 fut converti en 1883, et les 34 millions que cette opération rapporta au Trésor furent employés à boucher, sans y parvenir d'ailleurs, les trous du budget ordinaire.

Aussi, la situation des agriculteurs n'a-t-elle fait qu'empirer de jour en jour. A l'heure actuelle, ils paient plus d'impôt que toutes les autres classes de contribuables, déjà si cruellement pressurés.

Il a été officiellement reconnu que le cultivateur français paie, aujourd'hui, à l'Etat, 33 0/0 de son revenu annuel, tandis qu'en Amérique il paie 10 fr. à peine de ce même revenu.

Ce n'est donc pas au principe républicain que l'on peut reprocher la misère de nos campagnes, mais bien aux hommes qui dirigent le gouvernement.

Revenons donc à la République libérale et nous aurons la réalisation des bienfaits qui se produisent en Amérique.

TOUT BAISSÉ

Le blé se vend sur nos marchés de 15 à 16 fr.

Les prunes de 12 à 15 fr. le quintal.

On préfère à nos bœufs, les bœufs importés d'Amérique.

Les campagnards ne peuvent rien vendre et ne font plus un sou.

Hier encore, c'était un débarquement de milliers de bœufs américains au marché de la Villette.

Aujourd'hui ce sont 576,000 moutons allemands qui encombrant le marché et empêchent la vente des moutons français.

A quoi cela tient-il? Au droit dérisoire que des députés comme M. Rozières et des sénateurs comme MM. Béral et Verninac ont voté, et qui favorise l'introduction en France des blés, des vins, des bestiaux et de tous autres produits étrangers qui viennent nous faire concurrence.

La vendange n'existe plus.

La misère est partout.

Et l'on entend ces blagueurs de candidats crier dans nos foires, dans des banquets, entre la poire et le fromage, que tout va très bien.

Taisez-vous donc candidats béralistes de malheur !

CHEZ LE PERCEPTEUR

De 1852 à 1870, la valeur de la terre avait, d'après les documents officiels, progressé de 27 milliards en capital. Aujourd'hui ces mêmes documents constatent que non seulement les 27 milliards d'accroissement sont perdus, mais encore que les prix de vente et de location sont tombés au-dessous de ceux relevés.

En joignant aux dépenses de l'Etat celles des départements et des communes, la charge annuelle des contribuables atteint en France

111 francs par tête.

Et dans ce calcul entrent, chacun pour 111 francs, qu'on le remarque bien, tous les membres de la famille, enfants, femmes et vieillards aussi bien que les travailleurs valides.

C'est, pour chaque tête, 29 francs de plus qu'en 1875.

C'est le double et plus de ce que payent par tête les autres peuples du continent.

On ira loin ainsi, si on continue la politique des Béral, Rozières, Verninac et autres économes pareils !

COMME TOUT VA BIEN !

Tandis que l'incomparable M. Rozières assure aux électeurs que l'or encombre les Caisses publiques et que tout va à merveille, nos ministres se battent les flancs pour faire de la menue monnaie. Lisez plutôt :

Les franchises postales. — Le ministre des postes et télégraphes vient, d'accord avec ses collègues des divers départements ministériels, de supprimer les franchises postales qui existaient entre certaines catégories de fonctionnaires.

Parmi les franchises supprimées, nous citerons : celle du ministre de l'intérieur avec les membres des commissions des archives départementales, des monuments historiques et des théâtres nationaux ; celles du préfet de police avec les membres du conseil de préfecture de la Seine, les syndics de commerce, le syndic des agents de change de Paris, les syndics des commerces de la boulangerie et de boucherie et le syndic des courtiers de commerce ; celles des directeurs des hôpitaux et des hospices, des inspecteurs départementaux des enfants assistés et des établissements de bienfaisance avec les archevêques, les curés, les pasteurs et les rabbins ; celles des receveurs municipaux, avec les gardes généraux, les inspecteurs et les sous-inspecteurs des forêts.

N'est-ce pas, M. Rozières, que tout va bien ?...

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

ÉLECTEURS, NE VOUS MÉFIEZ PAS

Les journaux réactionnaires et radicaux vous crient sur tous les tons : Electeurs, méfiez-vous !

De quoi donc; et de qui ?

Des hommes qui, sans valeur personnelle, sans relations, sans situation, cherchent dans la politique, qu'ils ne connaissent pas, un *refugium peccatorum*, une diversion à leur désœuvrement, un tremplin à leur ambition?

Où ! de ceux-là, méfiez-vous, Electeurs.

Des hommes autoritaires et personnels, qui méconnaissant leurs aptitudes spéciales et renonçant aux fonctions élevées où ils pouvaient rendre d'importants services à la science, apportent dans la politique leur caractère exclusif, leur personnalité encombrante et brouillonne et, au total, gâtent tout ce qu'ils touchent ?

Où, encore, méfiez-vous de ceux-là, Electeurs !

Des hommes passionnés, attardés aux régimes passés, qui ne montrent aux Chambres que leur humeur aigrie par l'impuissance où ils sont de faire quoi que ce soit d'utile, sous un gouvernement auquel ils seront toujours opposés ?

Où, toujours, Electeurs, méfiez-vous des opposants systématiques et des impuissants.

Mais des hommes qui, de père en fils, sont dans les affaires publiques, dont les relations sont grandes, comme la fortune, comme l'obligeance; qui font de la politique par goût; non parce qu'ils en ont besoin pour se grandir, mais parce que la politique leur plaît. De ces hommes qui, de tradition,

se font un plaisir de rendre service, même à leurs ennemis. De ces hommes qui, oubliant leur intérêt personnel, viennent vous dire : « Nous sommes républicains libéraux; nous voulons toutes les libertés, alliées à tous les devoirs; nous ne nous imposons pas, comme tant d'autres; mais si vous nous croyez capables d'être utiles au pays, nous voilà.

Ah ! de ceux-là, Electeurs, si vous êtes soucieux d'avoir de bons représentants, au lieu de doublures inutiles ou dangereuses,

NE VOUS MÉFIEZ PAS

M. CALMON

On n'attaque que les gens de valeur. Ce dicton est particulièrement vrai en ce qui regarde la famille Calmon. Et si l'on en juge par la violence des attaques, soit dans la presse réactionnaire, soit dans la presse dévouée à MM. Béral, Rozières et Cie, la valeur de M. Calmon ne doit pas être commune.

Et, en effet, le *Dictionnaire Larousse*, encyclopédie dont l'esprit libéral est connu, consacre à la carrière politique de M. Calmon père, un long article que nous reproduisons, et qui fait justice des inepties débitées par les bonapartistes et les béralistes en chœur, sur une des personnalités les plus remarquables et les plus bienveillantes du département.

Voici l'article du *Dictionnaire Larousse* :

Calmon (Marc-Antoine), administrateur et homme politique français, né dans le Lot en 1815. Son père, Directeur général de l'enregistrement et député sous la monarchie de Juillet, lui fit étudier le droit. A peine reçu licencié, M. Antoine Calmon fut nommé auditeur au Conseil d'Etat (1836). Il était depuis deux ans auditeur de 1^{re} classe, lorsqu'il devint en 1840 membre du Conseil général du Lot.

Maître des requêtes en 1842, il fut élu en 1844, dans son département, membre de la Chambre des députés et il présida le Conseil général du Lot de 1844 à 1847. Après la révolution de 1848, il cessa de siéger dans les Chambres législatives; néanmoins, il conserva les fonctions de maître des requêtes jusqu'à la proclamation de l'Empire.

Ayant refusé de prêter serment à l'auteur du coup d'Etat de décembre, il rentra dans la vie privée (1852). En 1862, il fut réélu membre du Conseil général du Lot. Aux élections pour le corps législatif en 1863 et 1869, il se porta, mais sans succès, candidat de l'opposition libérale. Dans les dernières années de l'Empire, M. Calmon publia sur des questions financières des ouvrages remarquables. A cette époque il appartenait au parti orléaniste et s'était lié avec MM. Rémusat et Thiers.

Lorsqu'en février 1871, ce dernier devint chef du gouvernement de la République, il s'empressa d'appeler auprès de lui M. Calmon, qu'il nomma le 23 février 1871, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur.

A ce titre, M. Calmon devint un collaborateur des plus actifs des ministres Picard, Casimir Périer et Victor Lefranc. Comme M. Thiers, il comprit que, dans l'état des partis, il n'y avait plus qu'un gouvernement possible, la République, et il s'y rallia nettement.

Dans un discours qu'il prononça au Conseil général du Lot, dont il était président, au mois d'octobre 1871, il déclara que la République était un terrain de conciliation sur lequel devaient se réunir tous les hommes d'ordre désireux de donner à la France des institutions fortes et libérales.

Ce langage lui attira les plus vives attaques de la part des ennemis acharnés du gouvernement républicain. Le 8 décembre 1872, il fut nommé Préfet de la Seine en remplacement de M. Léon Say. Le 10 décembre, il prononça devant le Conseil municipal de Paris une allocution dans laquelle il dit : « Tous ici, nous « voulons la consolidation d'une forme de « gouvernement à laquelle les uns sont attachés par d'anciennes convictions et les autres se sont ralliés avec une loyauté parfaite : » Il récut en excellents rapports avec ce conseil et donna sa démission de Préfet de la Seine lors du renversement de M. Thiers, le 25 mai 1873.

La mort de M. de Jouvencel, député de Seine et Oise, ayant laissé un siège vacant, M. Calmon se porta candidat dans ce département

pour l'élection du 14 décembre 1873, fit une profession de foi nettement républicaine et fut élu député par 50,500 voix contre M. Levesque, président du Conseil général, qui n'en obtint que 39,500. Sa candidature avait été l'affirmation d'un programme et d'une politique diamétralement opposés à la politique du gouvernement de combat, qui produisit de si détestables effets. Aussi son élection fut-elle accueillie avec une vive satisfaction par le pays.

M. Calmon alla siéger au centre-gauche, dont il devint un des vice-présidents et vota constamment avec l'opposition républicaine. Il contribua à la chute du ministère de Broglie (16 mai 1874), vota les propositions Périé et Maleville, contre la loi des maires, pour les lois constitutionnelles, contre la loi sur l'enseignement supérieur, déposa une proposition pour demander à l'Assemblée de prononcer sa dissolution et fut élu sénateur à vie le 13 décembre 1875.

Dans cette nouvelle Chambre, M. Calmon a pris place parmi les sénateurs qui ont constamment voté d'accord avec la majorité républicaine de la Chambre des députés. Collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes* et de divers recueils, M. Calmon a publié les ouvrages suivants, qui lui ont valu d'être élu membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, à la place de M. Pellat, en février 1872 : *Les Impôts avant 89* (1865 in-8°); *William Pitt, étude financière et parlementaire* (1865 in-12°); *Le Rapport de M. Fould, les crédits et l'amortissement* (1865 in-8°); *Histoire parlementaire des finances de la Restauration* (1865-1870, 2 vol. in-8°).

C'est sous la direction d'un tel maître que M. Robert Calmon s'est formé à la vie publique. Il y apporte une indépendance native, une intelligence, un tact que ses adversaires ne peuvent nier, et aussi ce vif désir de servir ses compatriotes qui a été de tout temps, pour MM. Calmon, comme un besoin de nature.

Les Electeurs du Lot comprennent tout cela. Ils voient très clairement de quel côté est la véritable influence. Non pas celle née d'hier, fortuitement, qui disparaîtra de même et qui pèse d'un poids si lourd sur les malheureuses épaules qui en usent; mais bien cette influence bienfaisante qu'un long contact avec le monde politique peut seul donner, quand on a l'honneur, comme M. Robert Calmon, d'être du meilleur de ce monde-là.

Toutes les injures et les calomnies des journaux bérallistes, ne sauraient faire oublier les longs services rendus au pays par M. Calmon père, et ceux que se dispose à lui rendre M. Robert Calmon, investi qu'il sera sûrement, le 4 octobre, du mandat de député du Lot.

PAROLES DE GAMBETTA
SUR LES ÉLECTIONS DU LOT

Pendant son séjour à Cahors, en mai 1881, tous les membres républicains du Conseil général firent auprès de Gambetta une démarche collective pour savoir son appréciation au sujet de la composition de la Liste des candidats aux prochaines élections des députés dans le Lot.

M. le président de la Chambre répondit par ces paroles qu'aucun républicain, soucieux avant tout du succès de la cause, ne saurait perdre de vue au scrutin du 4 octobre.

« Messieurs les Conseillers, « Après y avoir longuement réfléchi, soit à Paris, soit depuis que je suis à Cahors, j'ai acquis la certitude que, pour réunir le plus d'éléments de succès, il convient d'arrêter ainsi cette liste : « MM. Teilhard, député sortant; Robert Calmon, membre du Conseil général pour le canton de Gramat; de Verninac, vice-président du Conseil général. « En ce qui me concerne, j'accepte la candidature qui m'est offerte, et il me serait particulièrement agréable d'être élu de mes compatriotes. » Examinant ensuite les titres de ces candidats, M. Gambetta ajouta :

« M. Teilhard est déjà en possession du

mandat de député et il a d'ailleurs parfaitement justifié la confiance de ses électeurs.

« Par ses sacrifices à la cause républicaine M. de Verninac me paraît naturellement désigné au choix du collège électoral.

« Quant à M. Robert Calmon, M. le vice-président du Sénat, son père, a rendu soit dans le Lot, soit à Versailles, d'importants services au régime républicain, auquel il continue à apporter le concours le plus efficace; il faut considérer en outre que la notoriété, les sympathies et l'influence légitime qui s'attachent au nom de la famille Calmon dans le pays, seraient une véritable force pour la liste républicaine.

« J'attache un intérêt particulier au triomphe de la liste républicaine dans ce département; mais précisément, à cause de cet intérêt, dans le cas où l'on ne croirait pas devoir l'adopter telle que je viens de l'indiquer, je ne pourrais, quant à moi, que décliner toute candidature. »

Il n'y a que des ambitieux aveuglés par de mesquins intérêts personnels qui puissent oublier ces paroles mémorables.

Par respect pour le grand Patriote, le parti républicain tout entier doit imposer silence à toute autre suggestion et votant le désir hautement exprimé par Gambetta, en comblant les vides qui se sont produits depuis lors.

Nous comptons sur le bon sens et le patriotisme des Electeurs pour réparer la faute des bérallistes et de leur comité en votant pour les hommes de conciliation, dévoués à la République libérale, sans lesquels, déclarait formellement Gambetta, il ne voulait affronter le scrutin dans le Lot.

Agir autrement c'est condamner toute la politique de l'illustre mort et assurer le succès de la réaction.

PROTESTEZ-DONC !

Les journaux de M. Béral invoquent *in extremis* la parole de Gambetta pour couvrir leur défaite. C'est trop tard.

Lorsqu'on a la prétention de vouloir imposer sa volonté au corps électoral tout entier, et de jeter un défi à la politique du grand patriote, en choisissant d'autre snoms que ceux qu'il recommandait lui-même, on pousse l'outrecuidance jusqu'au bout.

On proteste publiquement contre les paroles de Gambetta.

Nous attendons cette protestation, signée par M. Béral et ses quatre candidats.

L'ÉGALITÉ BÉRALISTE

Le *Journal des Débats* se prononce vertement sur le scandale de Montcuq, dont les réservistes ont été comme on sait, exemptés des 28 jours, tandis que les jeunes gens de Pay-l'Évêque, Catus, Castelnaud partaient pour la caserne, et cela par la fantaisie de M. Béral.

Chacun connaît le rôle que jouent, dans la campagne électorale actuelle, les membres du Sénat. Dans le département du Lot, en particulier, les sénateurs ont pris sous leur patronage une liste bien déterminée. Ils font pour elle la plus active propagande.

Rien de plus légitime, à une condition toutefois : c'est que cette propagande soit l'œuvre personnelle de ceux qui s'y livrent, et que l'administration ne la seconde pas.

Cette règle de bon sens et de moralité politique a été violée. Il est déjà très fâcheux que les bureaux du ministère de la guerre accordent des faveurs, en temps d'élections, sur la demande des membres du Parlement.

Mais que, en annonçant la faveur ainsi accordée, on en reporte aussitôt le mérite à telle ou telle influence, c'est un criant abus contre lequel on ne saurait protester avec assez d'énergie.

PEUT-ON ÊTRE PLUS MALADROIT !

Décidément radicaux et bonapartistes perdent la tête à la pensée du succès certain de M. Calmon qu'ils ont assuré eux-mêmes, par la violence et l'insanité de leurs attaques.

Tandis que les réactionnaires répandent dans les campagnes le bruit que les candidats libéraux ne sont que d'affreux voltairiens, tout prêts, quoiqu'ils en disent, à

abandonner l'Eglise aux coups des révolutionnaires.

Les journaux radicaux de Cahors, *Réveil, Réformateur* etc., publient la note suivante évidemment inspirée par leurs patrons :

AVIS A MM. LES CURÉS. — Messieurs les curés du Lot sont prévenus que M. l'évêque de Cahors recommande à leur zèle et à leurs prières la candidature de M. Calmon; ils doivent conseiller d'inscrire son nom sur toutes les listes, à la place d'un autre candidat.

Nous serons reconnaissant à Messieurs les curés de suivre ponctuellement les instructions de leur Seigneur et Maître.

LES PÉLERINAGES DE M. CALMON. — Nous savions, par sa profession de foi, que M. Calmon était plein de considération pour le clergé et entendait qu'il fut considéré.

Joignant l'exemple au précepte, M. Calmon passe son temps en pèlerinages pieux de curés en cures, au lieu de se rendre aux réunions contradictoires où il est convoqué.

M. Calmon recevra la récompense que sa dévotion mérite; toutes les bénédictions du ciel vont pleuvoir sur sa candidature.

Comme tout ce fatras estampillé Béral et Cie est politique et de bon goût. Comme c'est sérieux et digne des grands pontifes de l'opportunisme ! Comme c'est républicain de blaguer ainsi évêques et curés !

Mais n'insistons pas là-dessus et constatons uniquement le dépit que cause aux radicaux, comme aux réactionnaires, l'élection certaine de M. Calmon, dépit qui se manifeste par ces contradictions si amusantes.

Un nouvel IMPÔT pour 1886

La loi de finances du 29 décembre 1884 éditée dans son article premier, la disposition suivante :

« Les terrains non cultivés, employés à un usage commercial ou industriel, tel que chantiers, lieux de dépôt de marchandises, et autres emplacements de même nature, soit que le propriétaire les occupe, soit qu'il les fasse occuper par d'autres, à titre gratuit ou onéreux, seront cotisés à la contribution foncière :

1° A raison de leur superficie, sur le même pied que les terrains environnants;

2° D'après leur valeur locative, déterminée à raison de l'usage auxquels ils sont affectés, déduction faite de l'estimation donnée à leur superficie. »

Bien peu de personnes sans doute, ont remarqué cette disposition de l'article premier de la loi du 29 décembre 1884.

Il est cependant intéressant de constater que ce texte renferme création d'un nouvel impôt, fort onéreux pour le commerce et pour l'industrie.

A MM. LES CANDIDATS BÉRALISTES

Puisque, excellents candidats, vous trouvez si bonne la situation financière du pays, et que vous dites partout que les caisses de l'Etat regorgent, prenez donc avant le 4 octobre, l'engagement suivant, que vous ferez placarder sur tous les murs, avec vos signatures au bas :

« Nous nous engageons, sur l'honneur, à ne voter « ni emprunt, ni impôts nouveaux, pendant toute la « durée de la prochaine législature, si nous sommes « élus, et à nous élever à la tribune parlementaire, « contre toute demande de ce genre, faite par le « gouvernement. »

Alors faites donc cela MM. les candidats de tous les comités, si vous pensez un traître mot de ce que vous chantez dans nos campagnes.

PETITE CORRESPONDANCE

Les lettres abondent sur les faits et gestes de la troupe Béral. Nous détachons quelques traits particulièrement intéressants :

Montcuq. — Triste spectacle donné le 27 par la troupe Béral à notre population. MM. les sénateurs accompagnés de leurs candidats et d'une bande d'individus dénaturant le bel hymne national, laissaient insulter leurs adversaires. Il n'a fallu rien moins qu'une vigoureuse correction infligée à un de ces insulteurs avinés, pour faire comprendre aux candidats bérallistes et à leur chef, combien leur attitude était pitoyable. Ceci se passait devant l'hôtel du Lyon d'Or.

Gourdon. — Fiasco complet des Bérallistes. A peine 180 couverts au banquet, compris les non électeurs et les enfants. Pas le moindre

enthousiasme à la réunion qui comptait de 8 à 900 personnes. On a crié vigoureusement : Vive M. Calmon ! aux premières paroles agressives qu'a bégayées l'étonnant M. Rozières.

Latronquière. — Très forts les candidats Bérallistes. Ils viennent de faire publier dans leurs journaux que, le 10 septembre, à la foire de Latronquière, ils avaient vu M. Calmon, mais que celui-ci n'avait pas osé se rendre à la réunion. Or ils mentent, ces braves candidats Bérallistes, car le 10 septembre, M. Calmon et ses amis étaient à 70 kilomètres de Latronquière, à Cajarc.

C'est égal, ils sont jolis les trucs des adversaires de M. Calmon.

ÉLECTEURS DU LOT

Vous voilà éclairés.
A dimanche,
Et VIVE LA

RÉPUBLIQUE LIBÉRALE !

VITICULTURE

Nous venons de visiter, à Lamagdeleine près Laroque des Arcs, les vignes américaines de M. Bru, et nous tenons à exprimer tout le plaisir et l'intérêt que nous avons pris à cette visite. Quoique ce vignoble soit de création récente, puisqu'une partie n'est pas encore en production, les résultats acquis sont déjà assez beaux pour faire envie à plus d'un, surtout aux voisins de M. Bru, qui, moins bien avisés que lui, voient aujourd'hui leurs vignes à l'agonie, tandis que les siennes se couvrent déjà d'une belle récolte et en promettent bien d'avantage pour l'avenir.

Ce qui nous a paru le plus remarquable chez M. Bru, ce sont des greffes de l'an dernier, d'*Alicante Henri Bouschet* sur *riparia*. Malgré leur jeune âge, ces plants portent tous une grande quantité de raisins de belle dimension. Il faut dire que l'*Alicante Bouschet*, inconnu dans notre pays et que M. Bru a eu le mérite d'introduire dans ses cultures, est supérieur, à la fois comme couleur et comme fertilité, à nos meilleures variétés d'Auxerrois; et, chose remarquable, c'est à peine s'il leur est inférieur pour le goût, ainsi qu'on peut s'en rendre compte chez M. Bru, car les deux espèces, greffées en même temps, croissent côte à côte.

Nous ne pouvons tout citer, mais nous devons cependant parler des *Cuninghams* et surtout des *Herbemonts* cultivés dans ce vignoble pour la production directe. Les derniers surtout portent une très belle récolte. Quant au *Cuningham*, M. Bru reconnaît lui-même que sous notre climat leur maturation laisse à désirer, et qu'on ne saurait en recommander l'emploi.

Faisons aussi mention des plus luxuriantes pépinières de *Riparia* sélectionné, de *Solonis*, de *Ropestris*, d'*York-madeira*, etc., que M. Bru cultive pour la vente du bois.

Tout cela, sans exception, est admirablement soigné et cultivé.

Ce n'est pas sans travail et sans peine que M. Bru est parvenu à un beau résultat. Compréhant dès le début le parti qu'on pouvait tirer des vignes américaines, il est allé lui-même choisir dans l'Hérault les plants les mieux adaptés à la nature de son sol, et est revenu chez lui en faire des plantations en petit. Ce n'est pas tout : parmi ces pieds primitifs, il a eu soin de ne multiplier que les plus vigoureux, et par cette sélection sévère il s'est assuré la possession de variétés aussi fortes et aussi résistantes que possible. Son exemple prouve qu'avec de l'intelligence et de l'énergie il est encore possible aux propriétaires de se relever de la ruine causée par le *phylloxéra*.

Ajoutons que chez M. Bru la pratique et la théorie se prêtent un mutuel secours, car ce viticulteur fait preuve de connaissances en chimie agricole, qui sont malheureusement trop rares chez ses confrères.

La Société agricole du Lot a reconnu les mérites de M. Bru en lui accordant cette année le prix de vignobles, consistant en une médaille d'or.

C...

MAISON DE CONFIANCE ET DE BON MARCHÉ
ÉPICERIE PARISIENNE

6, Place du Marché, CAHORS

SUCRAGE DES VINS

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE

La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, est heureuse d'informer sa nombreuse clientèle, qu'elle vient de traiter à des conditions très avantageuses, un achat considérable de **Sucres cristallisés, Cassonades et Sucres de maïs**. — Elle pourra donc les lui offrir à des prix défiant toute concurrence.

La seule ambition de la Maison, est de satisfaire comme par le passé, aux justes exigences des clients, c'est-à-dire de vendre à bon marché, des marchandises d'une qualité irréprochable.

Raisins : Samos, Chesmès et Corinthe.

Alcool. — Colorant liquide. — Essence de Vinaigre.

LIQUEURS DE MARQUE

VINS FINS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

N. B. — La Maison n'a pas de Succursale ni de Représentant.

SUCRAGE DES VENDANGES

AUX

PROPRIÉTAIRES ET VIGNERONS

Conformément aux dispositions du décret du 22 juillet dernier, M. le Directeur des Contributions indirectes, nous a donné l'autorisation d'ouvrir un dépôt de sucres bruts raffinés et cristallisés, destinés au sucrage des vendanges.

En conséquence, nous livrerons (avec la réduction des droits), aux propriétaires et vigneron qui en feront la demande, les quantités de sucre dont ils auront l'emploi, avec l'engagement par eux de se conformer aux dispositions édictées par l'Administration des Contributions indirectes.

JEAN CANGARDEL ET FILS.

DROGUERIE INDUSTRIELLE

A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

Produits chimiques pour les Sciences, les Arts et l'Industrie

Articles de Teinture et Peinture. — Couleurs en poudre et broyées, Vernis Français et Anglais.

Brosseries et Pinceaux. — Balais d'appartements, Brosses à parquets, Brosses chiendent, Brosses à harnais, Pinceaux ronds et plats liés ficelle et virole cuivre, Brosses à rechampir.

Eponges toute provenance

Ustensiles de Laboratoire, de Chimie et Physique. — Ballons, Cornues, Tubes verre toute forme, Flacons de Woolf à 2 et 3 tubulures, Fourneaux en grès à Bassines, Fourneaux à Reverbère, Entonnoirs verre, Eprouvettes, Verres à expériences, Lampes à alcool.

Articles Orthopédiques. — Bandages, Ceintures ventrières et hypogastriques, Suspensoirs, Bas à varices, Sondes et Bougies, Canules droites et courbes en gomme noire et rouge, Irrigateurs, Clysopompes, Injecteurs, Biberons tous système, Pulvérisateurs, Vaporisateurs.

Appareils à Eaux Gazeuses. — Lhote, Briet, Fevre. — Réparations.

Verres à Vitres ordinaires, demi-doubles, doubles

M

Me trouvant en relation directe avec les Chimistes des maisons de fabrication de produits chimiques de Paris, je me charge de faire faire à des prix modérés toutes les analyses que l'on voudra bien me confier, telles que des Engrais, des Métaux, des Minerais, des Vins, des Liqueurs, des Sirops, des Chocolats, des Farines, des Tissus, Suifs, Graisses, Huiles, Savons, Potasses, Soudes, Résines, Terres arables, etc., etc.

DÉPOT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES
FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserves en verre cristal blancs, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse liqueurs.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décimètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chaines d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Cannes, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenture.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS

(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

C. DESPRATS, Successeur

LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

LES RAMOS Marchand tailleur

fenelon, 9, vient de transférer son Magasin même rue, numéro 12, en face la Halle.

Il tient à la disposition de sa nombreuse clientèle ainsi que de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, un grand choix de draperies nouveautés et draps de cérémonies pour pantalons, gilets et costumes complets, en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le public que son Magasin, établi au premier, lui évitant des frais considérables, il peut livrer les costumes à 50 0/0 de rabais. Etoffes, coupe et façons garanties. Sur demande, les échantillons sont portés en ville et à la campagne.

ÉPICERIE FINE

COMESTIBLES, VINS FINS, LIQUEURS, EAU-DE-VIE, SIROP, CONSERVES ALIMENTAIRES.

Assortiment complet des Liqueurs des R. P. Célestins de Vichy.

Ces liqueurs sont faites avec le plus grand soin et ont pour base les sels alcalins des Eaux minérales de Vichy.

Eaux minérales de St-Galmier, Vals, Vichy et autres.

A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE

DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc., des PLAIES et

ULCÈRES VARIQUEUX

considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE

(1, rue St-Hippolyte, à MELUN (S.-M.))

CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Le propriétaire-gérant, Layton.

MAISON GREIL

HABILLEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE

Pour Hommes et pour Enfants

Atelier de Fabrication, rue J.-J. Rousseau, n° 37, à PARIS

Maison de vente, Boulevard Gambetta, n° 91, au coin de la rue Fénélon, à CAHORS

Vous trouverez chez M. GREIL, dans sa Maison de Cahors :

- Des Vestons pour hommes, depuis... 5 fr.
- Des Habillements complets : Veston, Pantalon et Gilet, depuis... 14 fr.
- Des Pardessus mode, en bonne et chaude étoffe, façon des grands tailleurs, depuis... 15 fr.
- Des Pardessus en tous genres pour enfants, depuis... 7 fr. 50
- Des Soutanes en bon drap ou en bon mérinos, depuis... 45 fr.
- Des Douillettes ou Houppelandes chaudement ourtées, depuis... 45 fr.
- Des Cabans, depuis... 7 fr.

Et un joli choix d'échantillons de très belles étoffes de la plus grande nouveauté et du meilleur goût pour les Vêtements sur mesure, lesquels seront coupés et confectionnés par les ouvriers les plus habiles.

Vos commandes vous seront expédiées de Paris, directement et franco. Si vous le désirez, on les fera porter pour les essayer avant de les terminer; néanmoins elles vous seront livrées dans la huitaine au plus tard.

M. GREIL se charge aussi de faire faire sur mesure et par les meilleurs spécialistes, les Uniformes Civils et Militaires, — les Vêtements Ecclésiastiques, — les Livrées, — les Uniformes pour bataillons scolaires.

Habillements de tous genres et de tous prix

BON MARCHÉ SURPRENANT

COMPLET, DRAP NOUVEAUTÉ, SUR MESURE, A 22 FRANCS

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

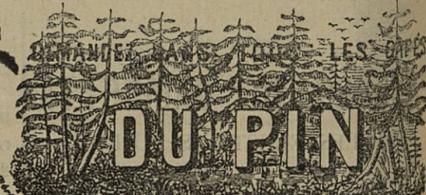
Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture. MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

21 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter, Il est difficile de créer l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la Grande CHARTREUSE

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR HENRI DU JURY BORDEAUX EXP. INT. 1882 HORS CONCOURS

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

CHEMISES

sur mesure

pour

HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

COSTUMES

sur mesure

pour

HOMMES